



**Syndicat Autonome des Conducteurs de Train
Autonom Syndicaat van Treinbestuurders**

Mettet, le 12 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

LIBERALISATION ou PRIVATISATION ...

Le malaise grandissant du personnel roulant de la SNCB se traduit par la multiplication de départs. Nombre de jeunes quittent la SNCB dans les cinq années qui suivent leur engagement. Cela engendre évidemment un coût financier à l'entreprise qui, au lieu de réfléchir au « POURQUOI ? », réclame une indemnité de départ si celui-ci a lieu avant 11 années prestées (de 1000 à 10000 EUR suivant les années).

Les Directions, en Commission Paritaire Nationale, dans le nouveau cadre budgétaire fixé par le Gouvernement, décident une nouvelle mesure "exclusive" pour le personnel de conduite des trains.

En effet, le préavis à respecter lors de la démission de l'agent jusqu'alors de 1 mois, est maintenant fixé à 1 an !

Si le SACT comprend aisément la prise de mesures financières nécessaire au redressement de l'entreprise, nous nous interrogeons sur la justesse et l'efficacité de cette mesure radicale. Il y avait certainement place pour une approche plus progressive.

Une fois de plus, plutôt que de chercher les vraies raisons, on privilégie des solutions de sanctions !! Il n'y a guère d'autres métiers où un tel préavis est exigé.

Cette mesure s'ajoute à une liste de plus en plus longue de contraintes, qui sans cesse alourdissent l'impact psychologique négatif que le personnel roulant ressent : changement régulier des réglementations, modifications fréquentes des postes de conduite, examens médicaux de plus en plus conséquents et pointilleux, évaluations des connaissances trop sévères et subjectives qui impactent le salaire, diminution des primes (donc du salaire) ainsi que des heures de récupération, difficultés grandissantes pour obtenir les congés, horaires variables toujours aussi inhumain et, cerise sur le gâteau, campagne de dénigrement quant à l'efficacité et la rentabilité du personnel.

Paradoxe : dans le même temps la SNCB réalise de nombreuses actions pour le recrutement.

Or, le SACT propose depuis plusieurs années des alternatives afin d'améliorer les conditions de travail des conducteurs de train. Afin également de revaloriser ceux-ci, tant d'un point de vue financier où, à l'heure actuelle,

personne n'est capable de définir ce que gagne exactement un conducteur de train étant donné la complexité exagérée du calcul, que du point de vue charge psychologique.

A ces alternatives, le SACT – ASTB a toujours reçu une fin de non-recevoir de la part de nos Directions, prétextant notre « folie » et notre « irresponsabilité » face au coût que cela engendrerait.

Ces derniers temps, plus aucun dialogue n'est même possible. Ce syndicat "corporatif" gênant toutes les autorités (Gouvernement, Directions, OR), tout est mis en oeuvre pour le faire taire.

Des chiffres sortis d'on ne sait où, ont été jetés au public et à la presse.

Par contre, aucun chiffre n'a jamais été cité concernant l'économie non négligeable que les départs massifs en pension ont permis. Le salaire d'un agent avec 30 ans de carrière est bien différent de celui d'un agent débutant.

Rappelons tout de même que le métier de conducteur de train, même s'il n'est qu'un maillon de l'ensemble des métiers du rail, n'en reste pas moins l'un des plus importants et des plus exigeants. Respecter le conducteur en tenant compte de son savoir-faire et de son expérience ainsi que d'être à l'écoute de son vécu nous paraît essentiel.

Nous savons tous que la libéralisation du rail voulue par l'Europe est un miroir aux alouettes qui n'améliorera ni le service, ni le confort, ni le prix.

Mais le but n'est-il pas la privatisation, permettant ainsi au gouvernement de se débarrasser d'une des dernières grandes sociétés publiques du pays ?

Démotiver ainsi le personnel et prouver que cela n'est plus tenable, n'est-ce pas la stratégie adoptée in fine, au détriment des voyageurs qui voient de jour en jour un service qui se détériore alors que les problèmes de mobilité n'ont jamais été aussi importants et urgents !

Claude FERRAIS - Président